

FORMATION A L'UTILISATION EN SECURITE DES PALANS ET DES PONTS ROULANTS

Formation au poste de travail - Evaluation des connaissances

FORMATION INITIALE / RECYCLAGE

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

- ▶ Les responsabilités employeurs et salariés
- ▶ Consignes de sécurité et affichage obligatoire
- ▶ Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- ▶ La recommandation de la CNAM R 423
- ▶ Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.)
- ▶ Principales règles de sécurité des ponts roulants
- ▶ Présentation de la technologie des différents modèles de ponts :
- ▶ Roulants - Cabines - Portiques - Semi-portiques
- ▶ Présentation de la gestuelle relative aux commandements
- ▶ La plaque de capacité des charges
- ▶ Consignes de fin de poste

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

- ▶ Description et vérification de l'équipement de levage
- ▶ Fonctions de chaque manette de commande
- ▶ Les CINQ étapes d'un levage en sécurité
- ▶ Exercices pratiques de levage, de chargement et de déchargement.
- ▶ Maîtriser le ballant des charges
- ▶ Techniques d'élingage des charges : choix des élingues, vérifications, centre de gravité
- ▶ Entretien et essais des ponts roulants
- ▶ Correction des défauts d'utilisation

VÉRIFICATIONS DES CONNAISSANCES

Public visé par la formation

Toute personne amenée à utiliser des palans ou des ponts roulants.

Débutant et/ou expérimenté et/ou mise à jour des compétences.

Pré-requis

Aptitude au poste de travail sans contre-indication à la conduite des palans et ponts roulants.

Objectifs de la formation

Formation et perfectionnement des personnes à l'utilisation en sécurité des palans et des ponts roulants dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.

Connaître les principes d'élingage en sécurité.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie - pratique » est la modalité choisie : alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique.

Évaluation de la formation / Sanction de la formation

Examen des connaissances théoriques et pratiques, acquises au cours du stage (théorie : QCM - Pratique : exercices pratiques).

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique.

Durée de la formation, modalités d'organisation, tarifs, contact

Durée : 07 à 14 heures (à définir en fonction du niveau des stagiaires et du nombre d'engins)

Horaires : 08h30 - 12h00 / 13h00 - 16h30

Lieux : Sites de l'entreprise, la Mairie...

Dates : sessions intra uniquement - à définir

Groupe de 1 à 6 personnes

Formateurs principaux : Formateurs spécialisés en santé et sécurité au travail.

Tarifs : sessions intra uniquement - nous consulter

Contact : 04 92 12 01 06 - iftsformation@wanadoo.fr